

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

### **29<sup>èmes</sup> Journées Européennes du GERPAC** **30 septembre, 1 et 2 octobre 2026**

**LIEU DE L'ÉVÉNEMENT**  
BELAMBRA Business, Route de l'Estérel - 83408 Hyères Cedex

#### **1) DROITS D'INSCRIPTION CONGRESSISTES NON INDUSTRIELS**

<b>CONGRÈS PRESENTIEL</b>	Membre du GERPAC	Non membre du GERPAC
Pharmacien – Etablissement de santé – Institution	<b>600 €</b>	<b>800 €</b>
Préparateur - Technicien	<b>510 €</b>	<b>630 €</b>
Interne	<b>200 €</b>	<b>250 €</b>

Ces droits comprennent : les frais de dossier, les frais des journées scientifiques, la participation aux sessions du parcours DPC CNP le cas échéant, les pauses café, les déjeuners du 30/09 et des 1<sup>er</sup> et 2/10 ainsi que les dîners des 30/09 et 01/10/26.

**Majoration des droits d'inscription de 60 € après le 5 septembre 2026**

<b>CONGRÈS DISTANCIEL</b>	Tarif unique
Inscription	<b>150 €</b>

Ces droits comprennent la connexion au congrès GERPAC 2026 en streaming via une plateforme de messagerie instantanée et de vidéo-conférence permettant :

- l'accès en direct à l'ensemble des conférences plénières et communications orales lors des journées du 30/09 au 2/10/2026
- l'accès en replay à ces présentations enregistrées **disponible jusqu'au 31 décembre 2026.**

**Date limite d'inscription : 25 septembre 2026**

#### **2) DROITS D'INSCRIPTION INDUSTRIELS**

<b>PROFIL</b>	Tarifs
Exposants	<b>1000 €</b>
Non Exposants	<b>1300 €</b>

Ces droits comprennent : les frais de dossier, les frais des journées scientifiques, les pauses café, les déjeuners du 30/09 et des 1<sup>er</sup> et 2/10 ainsi que les dîners des 30/09 et 01/10/26.

**Majoration des droits d'inscription de 60 € après le 5 septembre 2026**

**Au-delà de 5 inscrits pour un même laboratoire, la tarification passe à 1300 € y compris pour les industriels exposants.**

#### **3) DROITS D'INSCRIPTION EXPOSITION INDUSTRIELS**

	Tarifs
Table d'exposition (3 m <sup>2</sup> )	<b>2 400 €</b>

Ces droits comprennent 1 table (1,4 x 0,7 m) et du matériel mis à disposition (mobilier et raccordement électrique)

L'attribution des emplacements se fait en fonction de l'ordre d'arrivée des inscriptions.

La réservation d'une table n'inclut pas l'inscription de(s) l'industriel(s) qui sera prise à part à tarif préférentiel (tarif industriels exposants) dans la limite de 5 personnes.

##### **(1) Conditions d'exposition**

Montage	30 septembre : 10h00-12h00
Démontage	2 octobre : 14h00-16h00
Dimension d'une table d'exposition	1,40 x 0,70 m
Horaires d'ouverture	30 septembre : 15h30 – 16h30 1 <sup>er</sup> octobre : 10h00 – 11h00 1 <sup>er</sup> octobre : 15h30 – 16h30 2 octobre : 10h00 – 11h00

## **(2) Exigences de l'exposition**

- La réservation d'une table n'inclut pas l'inscription qui sera prise à part à tarif préférentiel (dans la limite de 5 personnes)
- Le représentant de l'exposant doit être présent durant les horaires d'ouverture
- L'exposant n'est pas autorisé à exposer durant l'ensemble des sessions de travail
- L'exposant s'engage à monter et démonter aux heures mentionnées plus haut
- L'exposant ne peut rien accrocher au mur derrière sa table
- L'exposant ne peut présenter sur sa table que des petits matériels de démonstration hors fonctionnement à l'exception de vidéos et ordinateurs
- Le présentoir sur la table ne peut dépasser 1,5 m de haut et 1,2 m de large y compris les postes d'éclairage
- Les pauses café sont assurées par le Comité d'Organisation.

## **4) SYMPOSIUMS SATELLITES**

	<b>Tarifs</b>
Location d'une salle avec moyens audio visuels (capacité 350 personnes)	<b>6 000 €</b>

### **1) Conditions du symposium**

Date	30 septembre 2026
Mise en place	18h30
Démontage	19h30
Capacité de la salle	350 personnes
Horaires d'ouverture	18h30 - 19h30

### **(2) Exigence du symposium**

- La tenue de symposium est indépendante de l'espace exposition
- La réservation d'un symposium n'inclut pas l'inscription de(s) l'industriel(s) qui sera prise à part à tarif préférentiel (tarif industriels exposants et dans la limite de 5 personnes)

## **5) HEBERGEMENT**

Le GERPAC a réservé le BELAMBRA Business (lieu du déroulement du congrès) et vous propose un hébergement sur place.

<b>TYPE</b>	<b>Tarifs</b>
Logement seul (avec petit déjeuner)	150 € / Nuit / Personne
Logement partagé (avec petit déjeuner) – Chambre séparée	70 € /Nuit / Personne
Transfert - Gare SNCF Toulon / BELAMBRA Business (Aller-Retour)	20 € / Personne

**Au-delà de 2 inscrits pour les industriels, le comité d'organisation se réserve le droit d'imposer le logement partagé pour les inscrits supplémentaires.**

### **REGLEMENT**

Le règlement sera effectué par virement bancaire sur le compte bancaire de l'**Association**, au plus tard dans les soixante (60) jours suivant la date de facturation.

### **FRAIS D'ANNULATION**

Jusqu'au 06/09/2026, remboursement de 50 % du montant total.  
Après le 06/09/2026, aucun remboursement ne sera possible.